pour l'assurer que le Conseil prendra en considération toute Ordonnance, ou Ordonnances qui pourroient lui être proposées pour sa considération, 85. Présentée, 86. Réponse de Son Excellence, ibid.
Administrateur du Gouvernement. Prend son siége à la Table du Conseil, 3, 20, 35, 51, 59, 95, 111.
nomme un Membre pour présider au Conseil, 12.
soumet divers documens devant le Conseil, 3.
soumet au Conseil, des Règles et Réglemens pour la conduite de ses procédés, 11.
propose certaines Ordonnances, pour la considération et l'adoption du Conseil; en personne, 11. Par Message, 16, 49, 58, 61, 63, 69, 75, 89, 93, 110. Voyez Ordonnances.
Message de Son Excellence, accompagné des Writs de Habeas Corpus signifiés au Lieut. Col. Wetherall, et appelant l'attention immédiate du Conseil relativement à l'Ordonnance (3) devant le Conseil, laquelle propose une suspension de l'Acte de Habeas Corpus, 30.
Publiques, et pour les réparations d'Ouvrages Publics, 49.
aide pécuniaire pour le soutien de l'Ecole Gratuite Presbytérienne Américaine, et suggérant une aide pour cette Institution, 67.
possèdent des Chartres, afin d'être autorisées à suspendre leurs payement en espèces, conditionnellement; et aussi, une Pétition demandant que certains pouvoirs soient accordés à la Banque de l'Amérique Britannique Septentrionale, et demandant l'opinion du Conseil sur icelles, 75.
des dispositions pour l'exploration du Lac Saint Pierre, et proposant au Conseil de dispenser, dans cette circonstance, l'application de la régle relativement à la lecture des Ordonnances, 110.
Son discours, lors de la Prorogation du Conseil, 114.